

No. 301.

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1855.

BILL.

Acte pour faciliter l'émanation des commissions aux fins d'interroger les témoins, dans les poursuites en loi, dans les diverses cours de record dans le Haut-Canada, et l'assignation des témoins devant les commissaires, et dans d'autres cas, dans le Haut et le Bas-Canada.

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 14 mars 1855.

Seconde lecture, vendredi, 23 mars 1855.

M. LYON.

QUEBEC :
IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX,
RUE LA MONTAGNE.